



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Académie des Arts et Techniques du Cinéma

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 février 2024

LE CÉSAR DES LYCÉENS 2024 EST DÉCERNÉ À JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse sont heureux d'annoncer que le César des Lycéens 2024 est décerné au film **JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES** réalisé par Jeanne Herry et produit par Hugo Sélignac et Alain Attal.

Le César des Lycéens a été créé en 2019 par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et l'Académie des César, avec le concours du Centre national du cinéma et de l'image animée, de la Fédération nationale des cinémas français et de l'Entraide du cinéma et des spectacles. L'Académie des César est très heureuse de pouvoir compter sur le soutien de BNP Paribas, qui a rejoint en 2022 le Ministère et l'Académie dans cette démarche enrichissante et passionnante d'éducation à l'image et de fédération des jeunes générations autour du cinéma.

Depuis la création du César des Lycéens, cinq films ont été récompensés : **JUSQU'À LA GARDE** de Xavier Legrand en 2019, **HORS NORMES** d'Éric Toledano et Olivier Nakache en 2020, **ADIEU LES CONS** d'Albert Dupontel en 2021, **BAC NORD** de Cédric Jimenez en 2022 et **LA NUIT DU 12** de Dominik Moll en 2023.

Le César des Lycéens 2024 a été attribué par un corps électoral de **2 286 élèves de Terminale issus de 97 lycées généraux, technologiques et professionnels**, situés sur tout le territoire métropolitain, en Guadeloupe, à La Réunion, en Martinique, mais aussi à Mexico, Milan et Tokyo, grâce à la participation des établissements français à l'étranger.

L'ensemble de ces lycéens ont visionné en compagnie de leur professeur référent **les cinq films nommés au César 2024 du Meilleur Film** :

- ANATOMIE D'UNE CHUTE réalisé par JUSTINE TRIET
- CHIEN DE LA CASSE réalisé par JEAN-BAPTISTE DURAND
- JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES réalisé par JEANNE HERRY
- LE PROCÈS GOLDMAN réalisé par CÉDRIC KAHN
- LE RÈGNE ANIMAL réalisé par THOMAS CAILLEY

Ils ont ensuite pu échanger leur point de vue, partager leur expérience de spectateur, puis voter pour chacun des cinq films. Tout comme celui des membres de l'Académie des César, le vote s'est déroulé entre le jeudi 1^{er} février et le vendredi 23 février 2024 à 16h, évitant ainsi toute influence possible entre les deux corps électoraux.

L'enveloppe contenant le résultat a été remise et ouverte sous contrôle d'huissier ce jour à 14h00, par Nicole BELLOUBET, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Elisabeth TANNER, secrétaire générale de l'Académie des Arts et Technique du Cinéma.

La remise du César des Lycéens aura lieu **le mercredi 20 mars 2024** dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, à l'occasion d'une rencontre-débat avec plus de 650 lycéens ayant participé au vote et en présence du lauréat, de la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de la présidente de l'Académie des César.

CONTACT PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Bureau de presse
+33 (0)1 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
education.gouv.fr/presse

CONTACTS PRESSE

Académie des Arts et Techniques du Cinéma
Vincent Chapalain
Audrey Le Pennec & Leslie Ricci
presse@academie-cinema.org
+33 (0)7 86 95 92 94 / +33 (0)6 10 20 18 47